

Séance du 17 décembre 2024

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers

En exercice : 42
Présents : 30
Absents : 12
dont suppléés : 0
dont représentés : 5
Votes pour : 35
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 35

Date de la convocation

10/12/2024

Date de publication

24/12/2024

Titulaires présents : L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, R. BEGUE, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CODDET, C. CONILH-NOBLAT - P. DEMOUGE, A. FENDELEUR, A. FESSLER, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, P. MIESCH, F. MONCHABLON, A. NAWROT, V. ORIAT-BELOT, E. OTERNAUD, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU, A. ZIEGLER

Pouvoirs : J. GROSCLAUDE à P. LACREUSE, C. LESOU à J. CHIPAUX, C. PARTY à C. CANAL, P. VUILLAUMIE à L. BROS-ZELLER, G. MICLO à F. MONCHABLON

Secrétaire de séance : E. PARROT

Délibération n° 157-2024

Objet : Finances - budget annexe assainissement collectif - décision modificative n°03

Monsieur le Président propose la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	657 407,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	657 407,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	657 407,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	657 407,91 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	657 407,91 €	0,00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	600 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	600 000,00 €	0,00 €
D-21311 : Bâtiments d'exploitation	0,00 €	3 432,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	3 432,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-26 : Réhabilitation réseau STEP Giromagny	2 640,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-28 : Réhabilitation réseau CCHS hors Giromagny	1 087 206,42 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-29 : Réhabilitation réseau STEP Lachap./s Rgt	108 755,77 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-30 : Réhabilitation réseau STEP Anjoutey	62 237,72 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 260 839,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	1 260 839,91 €	3 432,00 €	1 257 407,91 €	0,00 €
Total Général		-1 914 815,82 €		-1 257 407,91 €

(1) Y compris les restes à réaliser

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'adopter les mouvements budgétaires proposés.

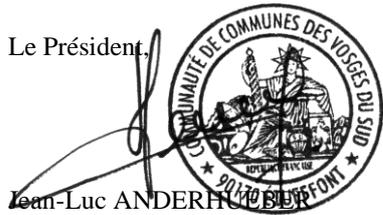
Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- SGC BELFORT 2

Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Luc ANDERHOUT

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Éric PARROT

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le 
ID : 090-200069060-20241217-2024020-BF